

**SEMINAIRE DE RESTITUTION DE L'ETUDE  
SUR LES PRATIQUES COMPTABLES ET D'AUDITS  
EN CÔTE D'IVOIRE**

-----  
**ALLOCUTION D'OUVERTURE  
DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE CABINET  
DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- Monsieur le Représentant de son excellence Laurent Gbagbo, Président de la république de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Chambre des Comptes ;
- Monsieur l'Inspecteur Général d'Etat ;
- Monsieur le Directeur des opérations de la Banque Mondiale ;
- Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur le Président de l'Ordre des Experts Comptables ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Centraux ;
- Mesdames et Messieurs les experts internationaux ;
- Chers amis partenaires au développement ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et messieurs.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ce matin, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, à l'occasion de la cérémonie de restitution de « **l'étude sur les pratiques comptables et d'audit en Côte d'Ivoire** », organisée conjointement par le Gouvernement ivoirien et la Banque Mondiale.

Je saisis cette opportunité pour saluer et exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des invités, qui, malgré les contraintes diverses, ont accepté de rehausser, par leur présence distinguée, cette rencontre.

Je voudrais particulièrement remercier la Banque Mondiale pour sa collaboration et son soutien à la réalisation de cette étude, ainsi que pour son appui à toutes les initiatives contribuant à l'amélioration de la gouvernance en Côte d'Ivoire.

### **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

L'information économique et financière, qu'elle provienne de l'administration publique ou du secteur privé, constitue un instrument de référence en matière d'appréciation des paramètres de gestion et de prévisions économiques, dont la qualité détermine, dans une large mesure, la pertinence et la consistance des choix stratégiques et des décisions.

A cet égard, la production de données conformes aux règles et standards internationaux, constitue une obligation pour notre pays, résolument engagé sur les chantiers de la relance économique post conflit, de la lutte contre la pauvreté, du renforcement de la gouvernance, ainsi que de la culture du résultat et du contrôle comme mode de gestion.

En effet, la modernisation de l'Administration et l'efficacité de la dépense publique supposent, dans un contexte de rareté des ressources, que la tenue des comptes de l'Etat ne souffre d'aucune insuffisance.

Mieux, l'obligation de rendre compte invite chaque acteur de la chaîne de la dépense publique à intégrer le principe du contrôle, en vue d'en déterminer les forces et faiblesses et d'améliorer l'existant par des propositions dûment motivées.

Pour ce qui est secteur privé, l'ouverture des marchés à l'échelle planétaire et la disponibilité de moyens de communication plus efficaces, rendent la concurrence de plus en plus rude, et obligent de

ce fait, les entreprises à s'adapter aux normes internationales les plus exigeantes.

C'est une nécessité de survie pour ce secteur qui constitue le moteur de la croissance économique, mais dont le dynamisme est fonction de la capacité de l'Administration publique à améliorer l'environnement des affaires.

Il se dégage en conséquence un besoin de synergie, reposant, entre autres, sur la qualité de la comptabilité publique et la transparence en matière de production et de disponibilité de l'information économique, à l'effet d'offrir une meilleure lisibilité au secteur privé et d'améliorer sa force, en terme de planification et d'anticipation.

### **Mesdames et Messieurs,**

Comme nous pouvons le constater, la comptabilité joue un rôle important dans la gestion du processus de développement de nos économies. Elle constitue également un puissant outil d'intégration, au regard de son caractère universel et des exigences communes qui gouvernent l'exercice du métier de comptable.

C'est pourquoi, dans le cadre du processus d'intégration sous régionale, le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), a été institué et est applicable dans les pays de l'UEMOA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, avec pour objectifs principaux :

- l'instauration de pratiques comptables uniformes dans l'Union, afin de disposer de données homogènes sur les entités produisant des biens et services ;
- l'adaptation du modèle comptable des entreprises aux normes internationales ;

- l'alimentation d'une Centrale des Bilans en informations comptables et financières pertinentes et sûres, pour l'information des entreprises elles-mêmes et de leurs partenaires économiques et sociaux, ainsi que pour celles de la Banque Centrale et du système bancaire.

Pour garantir la bonne application de cet outil et faire le suivi de son adaptation aux évolutions de l'environnement comptable, économique et juridique, une organisation institutionnelle spécifique a été mise en place.

Ce dispositif repose, notamment, sur la création :

- de l'Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés ;
- du Conseil National de la Comptabilité ;
- des Centres de Gestion Agréés ;
- du Guichet Unique de Dépôt des Etats Financiers dont la création est en cours.

La Côte d'Ivoire est partie prenante des organismes communautaires de normalisation que sont le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) et le Conseil Permanent de la Profession Comptable (CPPC).

C'est pourquoi, l'étude dont la restitution des conclusions constitue l'objet de la présente rencontre, vient à propos en ce qu'elle devrait contribuer, à travers le diagnostic et les recommandations, à la consolidation du dispositif actuel.

En effet, son intérêt réside, au-delà des critiques et recommandations, dans son principe d'appuyer les efforts des autorités ivoiriennes, au renforcement de la pratique comptable, à l'amélioration du rôle des auditeurs et à la consolidation de la transparence financière dans les secteurs public, parapublic et privé.

Il nous revient donc, à travers une exploitation judicieuse de cette étude, de conjuguer nos efforts pour offrir un environnement économique et financier sain, attractif pour les investissements.

Ce faisant, nous contribuerons à mettre en place des outils modernes de gestion sur lesquels devraient s'appuyer les différents secteurs de notre économie.

Je voudrais donc mesdames et messieurs que cette rencontre soit l'occasion d'échanges approfondis sur le rôle que devraient jouer les acteurs du monde comptable.

Elle doit également être une occasion d'analyse participative des insuffisances constatées et d'identification des changements à envisager, en vue de permettre, dans un bref délai, d'élaborer et de valider un plan d'actions concerté pour améliorer la situation actuelle.

Pour notre part, je voudrais donner l'assurance quant à la disponibilité du Ministère à prendre les mesures appropriées, pour traduire en actes, les conclusions de vos travaux.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos et déclarer ouvert « le séminaire de restitution de l'étude sur l'amélioration de l'information financière des entreprises et la pratique comptable et d'audit en Côte d'Ivoire ».

Plein succès à vos travaux.

**Merci de votre aimable attention.**